

Réf : MNI09/25

Casablanca, le 30/04/2025

Objet : Rappel sur la couverture de base et complémentaire

Chères Adhéroentes, chers adhérents,

Nous vous rappelons que la **MUPRAS assure exclusivement la couverture de base** pour ses adhérents employés de Royal Air Maroc. Pour les adhérents ayant une autre couverture de base (AMO, CNOPS, Assurance privée, Mutuelle ...) **La MUPRAS ne pourra en aucun cas assurer une couverture complémentaire.**

En revanche, la MUPRAS propose une **couverture complémentaire** destinée aux **conjointes des adhérents**, à condition que ces derniers disposent d'un **régime d'assurance de base.**


MUPRAS-RAW
Centre d'affaire Allal Ben Abdellah
Angle Rue Allal Ben Abdellah et
Med Fakir Of. de l'Ind. 10925
Casablanca 20000